

PLACE CHARLES BÉRAUDIER

Inauguration du parvis



MÉTROPOLE

GRAND LYON

Sommaire

- 4 Un parvis métropolitain sur plusieurs niveaux**
- 6 Une vaste place piétonne, qui ouvre la gare vers la ville**
- 8 Les principes d'aménagement**
- 11 Chiffres clés**
- 11 Les acteurs du projet**
- 12 Le chantier en dates**
- 14 Le nouveau pôle d'échanges multimodal de la Part-Dieu**

INTRODUCTION



La place Béraudier en 2012, fermée par le bâtiment B10 © Jacques Leone

Le réaménagement de la place Charles Béraudier s'inscrit dans le projet plus vaste de reconfiguration du pôle d'échanges multimodal (PEM) Part-Dieu, autour de l'extension de la gare de la Part-Dieu. L'ouverture de la place marque le point final de l'aménagement du pôle d'échanges, après 13 ans d'études et de travaux, et après la livraison cette année de la place basse et de sa vélostation.

Le réaménagement de la place Charles Béraudier a consisté à créer une esplanade piétonne qui intègre tous les besoins serviciels, les enjeux de marchabilité, de sécurité et de confort pour les déplacements piéton, avec l'application du « sol facile » développé par l'agence l'AUC (Grand Prix de l'urbanisme 2021).

Avec des extensions au sud et à l'ouest, la place Charles Béraudier atteint une capacité d'accueil à la hauteur des besoins de la première gare de correspondance d'Europe et de la porte principale des voyageurs arrivant dans la métropole lyonnaise. La place ouvre la gare sur le quartier de la Part-Dieu tout en la reconnectant visuellement avec les principaux équipements : centre commercial et accès au toit-terrasse, bibliothèque municipale, bois de la Part-Dieu, hôtel de la tour To-Lyon.

Le projet a été retravaillé en 2023 afin d'intégrer trois strates végétales (strate basse, arbustive et arborée), tout en prenant en compte les contraintes techniques très fortes de cet espace et le flux quotidien de 90 000 piétons.

Un parvis métropolitain sur plusieurs niveaux

La nouvelle place Béraudier est au cœur d'une plateforme multimodale entièrement repensée pour le confort des usagers, avec un ensemble d'espaces publics cohérents et continus, auxquels se connecte l'offre de transports en commun.

Le rééquilibrage de l'espace public entre les différents modes de déplacement s'y traduit pleinement avec une marchabilité et une cyclabilité renforcées, notamment avec la vélostation accessible depuis la surface, et une plus grande lisibilité pour l'offre de transports en commun organisée sur le boulevard Vivier-Merle.

LA PLACE BÉRAUDIER S'ORGANISE DE LA FAÇON SUIVANTE :

- **En place haute**, un espace public généreux et végétalisé avec 55 arbres relie la gare et le quartier de la Part-Dieu. Il s'étendra à termes jusqu'au parvis de la bibliothèque, en intégrant la partie centrale du boulevard Vivier-Merle, repensée pour accueillir les transports en commun, les vélos et les piétons en toute sécurité.
- **Au niveau -1**, une «place basse», baignée de lumière, regroupe en un seul et même lieu plusieurs services liés à la mobilité :
 - L'accès au métro direct à la station Gare Part-Dieu Vivier-Merle du métro B
 - L'accès aux taxis (dépose des voyageurs et rendez-vous pour les taxis commandés)
 - L'accès au parking Béraudier P¹
 - La grande vélo-station de 1 500 places.

7 commerces et services sont également accueillis sur ce niveau, ainsi que les aires logistiques pour la gare et le To-Lyon (bureaux et hôtels), la galerie technique des réseaux, les voies d'accès et de sortie taxis, logistique et technique.

- **Aux niveaux inférieurs**, le parking Béraudier P¹, ouvert depuis le 2 janvier 2025 et qui s'étend sur 3 niveaux, propose 1099 places, 155 places pour les 2 roues motorisées, 75 places avec bornes de recharge électrique et 67 places en dépose minute. Un bassin de stockage mutualisé des eaux pluviales de 2600 m³ est également implanté sur trois niveaux : il permet de collecter les eaux de pluie des espaces publics, des toitures de la gare, des quais, des accès au parking et du tunnel Vivier-Merle.

Une vaste place piétonne, qui ouvre la gare vers la ville

La suppression de la circulation routière et l'installation en place basse des principales fonctionnalités liées aux mobilités permet de libérer en surface un espace entièrement piéton. La place a été agrandie de 19 mètres vers l'ouest et 37 mètres vers le sud. Elle prend la dimension d'un espace public majeur et structurant de la Part-Dieu, se prolongeant sous le sol avec la place basse, ouverte depuis le printemps 2025. La place est marquée par deux ouvertures : l'avent monumental qui couvre l'accès au métro (33 mètres de diamètre) et la rampe circulaire (29 mètres de diamètre) qui donne accès à la vélo station par un grand patio ouvert.

La nouvelle place s'organise entre deux lignes : une ligne haute parallèle au fil d'eau le long du boulevard Vivier-Merle délimite un trottoir homogène pour les flux piétons nord-sud et une ligne basse, parallèle à la façade de la gare, qui récolte les eaux pluviales avec la mise en place d'un caniveau large.

Ces deux lignes sont reliées par des pentes douces (inférieures à 3% pour les PMR) pour accueillir les flux piétons principaux issus des deux ouvertures de la place, au sud dans l'axe du bois de la Part-Dieu et au nord, dans l'axe du centre commercial et la bibliothèque.





© Laurence Damière



© SPL Lyon Part-Dieu

Les principes d'aménagement

LE SOL FACILE

La place Béraudier décline le concept de sol facile de l'AUC. Le sol facile est caractérisé par son élégance, sa robustesse, sa lisibilité, sa marchabilité et par un langage paysager marqué par la présence d'arbres plantés selon une trame géométrique 5 x 5 mètres. L'arbre est planté dans une fosse terre-pierre avec un collet minéral qui entoure son pied, ménageant l'écoulement de l'eau. La place Charles Béraudier a été conçue selon un programme de fosses de génie civil, sur dalle, destiné à accueillir la trame 5 x 5.

« Le sol facile, c'est un sol qui s'affranchit du dedans, du dehors, du public, du privé, du dessous, du dessus, parce qu'à la Part-Dieu on peut traverser le quartier par le centre commercial, par le métro, en passant sous les rails. Une sorte de sol à 360 degrés même plus et qui doit permettre d'accéder à tous les usages. »
François Decoster, l'AUC.

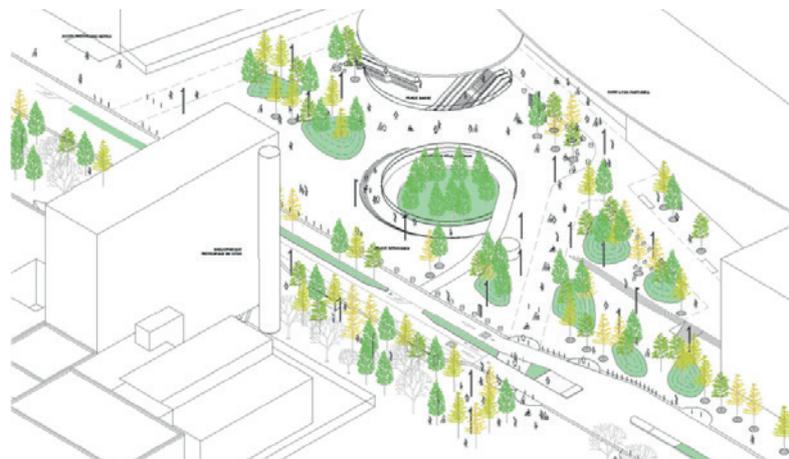
LA VÉGÉTALISATION EN TROIS STRATES

Les inflexions apportées à l'aménagement ont fait naître des îlots végétaux supplémentaires, dotés de trois strates. Les équipes de conception paysagiste ont su intégrer de manière harmonieuse cette nouvelle donnée, qui se prolonge avec le bois de la Part-Dieu dont la maîtrise d'œuvre est assurée par l'atelier Jacqueline Osty & associés.

Dans le nouveau projet de la place, les fosses terre-pierres initiales prévues avec un traitement minéral des pieds d'arbres, sont devenues des 9 massifs de nature (815 m²) accueillant 31 arbres. Ils sont complétés de 21 arbres isolés qui répondent aux contraintes des cheminements piétons et garantissent la visibilité de la gare.



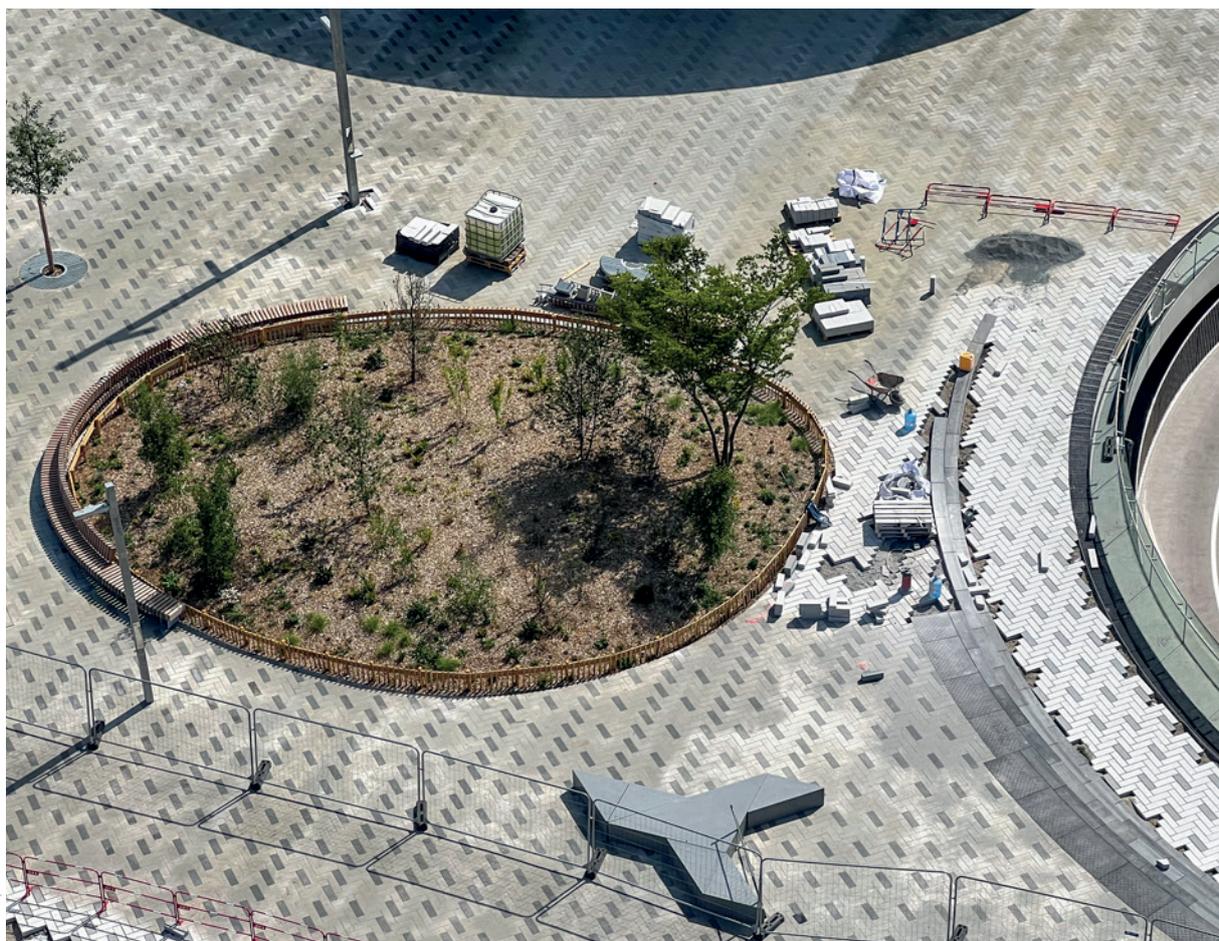
© SPL Lyon Part-Dieu



© l'AUC

À présent réparties sur trois niveaux de strates (basse, arbustive, arborée), de nombreuses espèces végétales locales, caractérisées par leur diversité, résistantes à la chaleur et peu consommatrices en eau, participent à la révolution paysagère du quartier :

- Strate basse : vivaces
- Strate intermédiaire - arbustes : amélanchier, laurier des bois, genévrier, alisier blanc, if...
- Strate haute - arbres tiges ou en cépées : principalement du Cèdre de l'Atlas, avec des érables de Montpellier et des chênes verts.



© SPI Lyon Part-Dieu

UN CALEPINAGE ÉLÉGANT, ADAPTÉ À L'EXPOSITION DE LA PLACE

Le choix du dallage en granit gris alba pour les cheminements assure la bonne fonctionnalité et la pérennité d'un espace public densément fréquenté. Le calepinage de dalles de 45/15 cm s'oriente suivant les directions principales des flux de piétons, avec un motif en chevrons qui s'intègre dans le vocabulaire des autres espaces publics déjà livrés (passage Pompidou, place de Francfort) tout en lui donnant le côté noble et intemporel d'un parvis métropolitain.

La teinte des dalles est mobilisée de manière graduée d'un point à l'autre de la place, pour s'adapter aux différences d'ensoleillement et de luminosité, du sud au nord. La dalle est réalisée avec un granit clair Alba, provenant de l'entreprise espagnole Granilouro et un autre, sombre Lahnélin, issu de Bretagne. Afin de réduire l'impact carbone du chantier, l'approvisionnement des dalles de granit a été réalisé par voie ferroviaire. L'économie globale de ce choix est de 335 tonnes de CO².

UNE PLACE CONFORTABLE ET FONCTIONNELLE

La place est pensée pour accueillir tous les usages d'un parvis de gare métropolitain : nombreuses assises (bancs tangram, banquettes en bois autour des massifs, assises autour du patio central), potelets pour gérer les contraintes de sécurité (accès pompier et protections vigipirate), corbeilles.

La place accueille 3 totems de signalétique piétonne et des plaques au sol pour bien orienter les usagers vers les transports en commun ou les principaux équipements du quartier.

40 arceaux vélos sont installés le long du boulevard en complément de la vélostation.

UN DISPOSITIF DE SÛRETÉ ET DE SÉCURITÉ ADAPTÉ

Par sa position centrale face à la première gare de correspondance d'Europe et du fait des flux voyageurs transitant sur la place, l'aménagement a été travaillé avec l'ensemble des représentants des services de la Préfecture, de la Métropole de Lyon, de la Ville de Lyon et du SDMIS afin de proposer un dispositif de sûreté et de sécurité

adapté : des bornes amovibles anti-bélier ouvrent et ferment les accès véhicules à la place et des potelets anti-bélier sont implantés sur le linéaire du boulevard et en seconde peau devant la galerie de la gare.

PROCHAINES ETAPES

La place Charles Béraudier se prolonge à l'ouest avec le boulevard Vivier-Merle, jusqu'au parvis de la bibliothèque. Le report des arrêts de bus (ligne C9, C7, C13, bus 25) plus au sud du boulevard, devant le To-Lyon, permet d'élargir le trottoir piéton de plus de 12 mètres et de réaliser des plantations. 37 nouveaux arbres s'ajouteront au 28 arbres existants du boulevard et environ

1100 m² de massifs seront aménagés. Ces travaux sont en cours, avec une livraison prévue pour la fin de l'année 2025.

Après 2026, un dernier aménagement sera réalisé sur la partie nord de la place, à emplacement de l'ancien bâtiment B5.



CHIFFRES CLÉS

PLACE BÉRAUDIER

90 000

piétons par jour

EN SURFACE

10 075 m²

réaménagés

8 340 m²

de dallage pierre, soit environ
2500 tonnes de dalles de granit

9 massifs

de nature

52 arbres

plantés

44 arceaux vélos

7,9 millions €

(coût travaux)

9,4 millions €

(coût opération)

EN PLACE BASSE

11 300 m²

de surface totale, dont 6500 m²
d'espaces publics

1500 places

dans la vélostation

400 m²

d'espaces végétalisés

30 arbres

7 surfaces

commerciales

65 millions €



© Métropole de Lyon / Anaïs Mercsey

Les acteurs du projet :

POUR LE PARVIS PLACE BÉRAUDIER

Maîtrise d'ouvrage : SPL Lyon Part-Dieu
Maîtrise d'œuvre : l'AUC – EGIS - Bas Smets (paysagiste) – ON (éclairage) – CITEC.

Entreprises : groupement Jean Lefebvre Rhône Alpes – De Filippis -Coiro TP – Sogea Rhône Alpes / ADG Energy – Aximum / Sols Confluence – Coiro TP / Chazal.

En plus du suivi technique assuré par l'équipe de maîtrise d'œuvre, l'ordonnancement pilotage et coordination a été suivi par SETEC OPENCY, la coordination santé et sécurité et le contrôle technique par Qualiconsult.

Le chantier de la place Béraudier – avec ceux du passage Pompidou et du boulevard Vivier-Merle – a permis aux entreprises de travaux de proposer 8566 heures d'insertion à des travailleurs éloignés de l'emploi.

Le chantier en dates

2014

début de la démolition du bâtiment B10

premiers ateliers de concertation autour des espaces publics de la ZAC Part-Dieu Ouest

2016

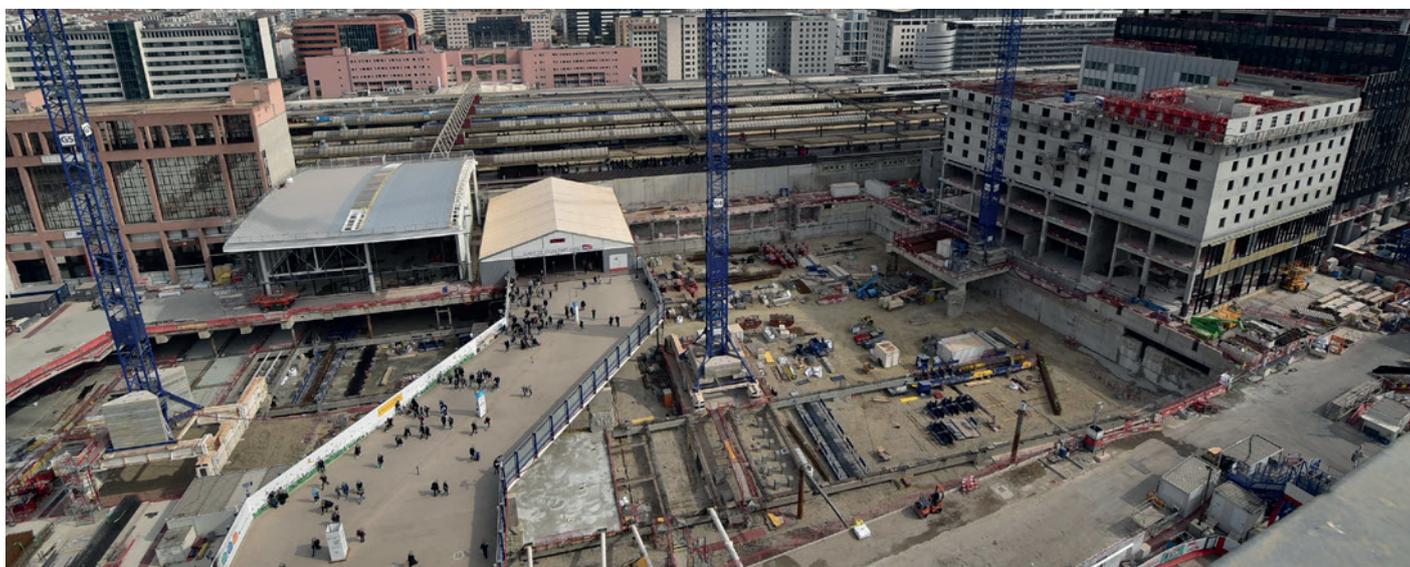
2017

Janvier :
présentation de l'avant-projet de la place Béraudier

Septembre
présentation et expérimentation des prototypes de sols
construction du nouvel accès métro sur Vivier-Merle

Mai :
démolition des anciens parkings de la place Béraudier

2019



2020

Janvier:
début des parois moulées
de la coque Parking place
Basse et des travaux
d'aménagement du
parking

reprise des études sur le
projet de la place Béraudier

2024

Janvier:
démarrage des travaux
d'aménagement de la
place

Avril/Mai:
ouverture de la place basse
et de la vélostation

2023

2025



Le nouveau pôle d'échanges multimodal de la Part-Dieu

La gare SNCF de Lyon Part-Dieu constitue une des portes d'entrée de la métropole de Lyon et de la région Auvergne-Rhône-Alpes au cœur d'un vaste pôle d'échanges multimodal accueillant l'ensemble des modes de transport : trains (TGV, TER, Intercités), métros, tramways, véhicules particuliers, taxis, vélos....

Le projet de réaménagement du pôle d'échanges multimodal (2017-2026) poursuit plusieurs objectifs :

- Répondre à la fréquentation croissante de la gare et de son pôle d'échanges
- Améliorer les connexions entre les modes de transports
- Proposer de nouveaux services et commerces
- Ouvrir la gare sur le quartier
- Améliorer le confort des voyageurs et fluidifier les flux des voyageurs en gare et sur les quais.

Le pôle d'échanges multimodal s'étend aux espaces publics et aux infrastructures attenants de la gare (place de Francfort, place Béraudier, passage Pompidou, boulevard Vivier-Merle), réalisés pour le compte de la Métropole de Lyon par la SPL Lyon Part-Dieu.

La réalisation concomitante de l'ensemble de ces composantes (hall et galerie Béraudier, places haute et basse Béraudier, parking Béraudier, To-Lyon) a nécessité une coordination et un partenariat sans faille des trois maîtres d'ouvrage concernés (SNCF, SPL Lyon Part-Dieu et la SCCV To-Lyon).

Le coût total d'investissement du réaménagement du Pôle d'Échanges Multimodal (hors voie L) jusqu'en 2026 est estimé à 371 millions € financés par l'Union Européenne, l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Métropole de Lyon, SNCF Gares & Connexions, SNCF Réseau en partenariat avec la ville de Lyon et SYTRAL Mobilités.



MÉTROPOLE DE LYON
20 rue du Lac
CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03

MÉTROPOLE

GRAND LYON

CONTACTS PRESSE

Métropole de Lyon

Laetitia Latapy
06 46 18 90 93
llatapy@grandlyon.com

Ville de Lyon

Leila KESSI
04 72 10 32 41
07 86 25 98 14
Leila.kessi@mairie-lyon.fr

SPL Part-Dieu

Guillaume BRUGE
04 28 00 06 04
06 60 53 10 79
gbruge@lyon-partdieu.com

grandlyon.com